

Réf: Dossier N° 080794

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGNIFIQUE KARMA CORPORATION »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC TERMINUS 47, Lot
7026, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGNIFIQUE KARMA CORPORATION

»

Objet: ACHAT, VENTE ET TRANSPORT DE CIMENT, GRAVIER, SABLE ET DIVERSES MARCHANDISES ET PRODUITS AGRICOLES, ENTRETIEN ET REPARATION DE BIENS, GESTION IMMOBILIERE ET

DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC TERMINUS 47, Lot 7026, Ilot 98

Dirigeant(s) : M KABRE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01236 du 14/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07337/GTCA/RC/2022 du 14/03/2022

